



#ClermontFaitMonde

Solidarité avec les exilé.e.s de 1er mai

Un an après le campement de la Fac de Lettres, notre ville est une nouvelle fois confrontée au dénuement de plusieurs dizaines de familles et de personnes isolées exilées. Face à l'abandon et l'inaction des pouvoirs publics, ces personnes n'ont pas eu d'autres choix que de poser une nouvelle fois leurs tentes place du 1er mai. Ailleurs dans la ville, ce sont plus de 90 mineurs isolés, délaissés par les services de l'aide sociale à l'enfance qui « survivent » avec l'aide de militant.e.s.

Depuis plusieurs mois, les services de l'État les laissent vivre dans le dénuement le plus total. Les pouvoirs publics (Préfecture, Mairie, Conseil Départemental) se renvoient la balle, laissant la situation pourrir et confrontant ces familles et ces enfants aux dangers et à l'insalubrité de la rue et bientôt au froid. Beaucoup sont demandeurs d'asile ou bénéficiaires de la protection subsidiaire et de ce fait l'État leur doit le logement. C'est un droit. C'est à la préfecture de rendre ce droit accessible.

Le campement de fortune compte désormais près de 200 personnes dont au moins 50 enfants dont la plupart sont scolarisés. Les conditions sont rudes, la sécurité sanitaire est réduite à des tentes pour toits et un tuyau d'eau éloigné pour l'hygiène.

Face à cette situation sanitaire et humanitaire dramatique, les exilé.e.s soutenus par des citoyen.ne.s et les associations ont pris leur sort en main pour s'organiser, lutter collectivement et exiger des solutions de relogement pérennes pour l'hiver et une issue positive à l'examen des situations administratives.

Des solutions existent. La mobilisation de l'année dernière avec l'occupation de la fac de lettres de Gergovia nous a prouvé que lorsque nous nous organisons, les pouvoirs publics n'ont d'autres choix que de respecter le droit de ces personnes à un hébergement d'urgence. A l'échelle seule de la ville de Clermont-Ferrand, plus de 4000 logements sont vides et pourraient accueillir ces personnes. La loi de réquisition administrative des logements vacants le permet. Il faut l'appliquer.

Un toit pour tous et toutes, c'est ce que nous exigeons de la préfecture.

Alors que la situation s'enlisait depuis plusieurs mois, la manifestation du 15 septembre a été une réussite, réunissant plus de 300 personnes dans les rues de Clermont-Ferrand. Suite à cette dernière, une délégation du campement a été reçue en préfecture. Face à l'urgence et à la vulnérabilité de ces personnes, la préfecture n'a pas apporté de réponses. Pire, via son représentant, elle a poussé le cynisme jusqu'à accuser les associations « d'entretenir la situation » et légitime la venue de la Police aux Frontières sur le campement et « l'utilisation » d'un petit garçon de 12 ans comme traducteur (lui demandant de traduire à son père l'annonce de son « assignation à résidence »). En outre, la préfecture campe sur l'idée qu'il y a celles et ceux qui ont vocation à être logé.e.s et celles et ceux qui ont vocation à dormir dehors. Depuis toujours, nous refusons ce *distinguo* qui condamne des familles à la rue parce que déboutées et donc sans-papiers.

Face à l'abandon des pouvoirs publics la lutte et la solidarité s'organisent.

Riverain.e.s, militant.e.s, citoyen.ne.s offrent leurs services, organisent des collectes de nourriture, de vêtements chauds, de tentes, de duvets... Malgré ces soutiens toujours plus nombreux nous avons toujours besoin de nourriture, de produits d'hygiène, de couvertures, de matériel de camping (retrouvez la liste des besoins sur la page Facebook **Clermont Fait Monde : Solidarité avec les migrants**).

Toutes et tous ensemble construisons la lutte et la solidarité pour que personne ne soit à la rue.



SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE SUR LE SITE CHANGE.ORG

> UN TOIT C'EST UN DROIT : SOLIDARITÉ AVEC LES EXILÉ.E.S DE 1ER MAI



RASSEMBLEMENT

MERCREDI 26/09 - 18H - PRÉFECTURE

+ D'INFOS > RETROUVEZ LA LISTE DES BESOINS ET DE NOS ACTIONS

AU 06.50.09.33.61 ET SUR LA PAGE  CLERMONT FAIT MONDE : SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES MIGRANTS